

ANALYSES DE THÈSES

Guigui Robert : « La dentition des Eurasiens ».

Thèse de Doctorat en Sciences odontologiques (3^e cycle) - Paris, 1974.

Après une introduction très soignée sur les Eurasiens, l'auteur étudie en quatre parties :

- 1° Les incisives (forme en pelle et double pelle) et les canines (cingulum, sillons axiaux de la face vestibulaire, variations de la forme du bord incisif, diastèmes) ;
- 2° Les prémolaires (tubercules vestibulaires, cuspides) ;
- 3° Les molaires (hypocône, tubercule de Carabelli, face occlusale et protostylide) ;
- 4° Les mensurations comparatives des dents, la technique de la mensuration, les indices d'écart.

En conclusion, un parallèle est fait entre les caractéristiques dentaires des Vietnamiens et des Occidentaux. Il permet de dire que les Eurasiens sont, suivant le caractère considéré, tantôt intermédiaires entre leurs ascendants, tantôt plus près de l'un ou de l'autre. Ces deux éventualités sont analysées en détail. Elles conduisent l'auteur à formuler des hypothèses génétiques qui devront être confirmées par des études ultérieures des familles et des jumeaux.

Cet excellent travail tient compte des travaux de Dahlberg et de Weidenreich et de la littérature la plus récente.

Il comble une lacune dans l'anthropologie physique des Eurasiens.

P. HUARD.

Le Trong Phong : « Etude sur l'enseignement dentaire au Viet-Nam, de sa création à nos jours. Dédutions, perspectives ».

Thèse de Doctorat d'Etat en Chirurgie dentaire - Paris, 1973.

L'auteur étudie successivement, dans le cadre du Sud-Vietnam :

- 1° La profession dentaire au Viet-Nam, des origines à 1931 ;
- 2° L'organisation et le fonctionnement de la section d'odonto-stomatologie de l'Ecole de Médecine d'Hanoï, créée en 1939 par le Pr Ed. Leriche ;
- 3° Les expériences faites dans cette section de 1939 à 1954 (corps professoral, dispensaire, programmes d'enseignement, statut du corps enseignant, formation des mécaniciens dentistes).

- 4° La réforme des études dentaires de 1949 et la transformation de la section en Faculté de Chirurgie dentaire (1963) et en Faculté de Médecine dentaire (1971) ;
- 5° Les programmes d'aide et de coopération technique étrangère, et les améliorations à apporter à l'état actuel des études dentaires au Viet-Nam Sud.

P. HUARD.

Bernard Py : « Insomnie et Acupuncture, à propos de 197 cas ».

Thèse de Montpellier 1974, ronéotypée, 62 pages.

Ce travail étudie successivement la physiologie du sommeil et des différents types d'insomnie ; le mécanisme d'action de l'acupuncture dans le traitement des insomnies ; la technique acupuncturale utilisée et les résultats obtenus (78 % de bons résultats, 9 % d'améliorations, 3 % de troubles intercurrents et 10 % d'échecs).

La partie essentielle est consacrée au mécanisme d'action de l'acupuncture d'après l'ouvrage du Pr Bossy, à paraître chez Masson dans quelques semaines (les bases neuro-biologiques des réflexothérapies).

Pour la première fois dans une thèse française, l'acupuncture est démystifiée et expliquée uniquement d'après les données de la neuro-anatomie et de la neuro-physiologie, et non à partir de la doxologie chinoise, tellement compliquée et conjecturale.

De la peau, l'information gagne la formation réticulaire échelonnée sur toute la hauteur du névraxe, mais dont le centre principal est situé dans le tronc cérébral. Ce carrefour d'afférences et d'efférences reçoit tous les types d'influx sensitifs et sensoriels et, en particulier, par ses afférences spinales, les informations induites par la stimulation cutanée ponctuelle ou acupuncture.

Elle a des afférences ascendantes (gagnant le thalamus, le sub-thalamus, l'hypothalamus, les corps striés et le cortex cérébral) et des efférences descendantes (couches V, VII et VIII de REXED, de la corne dorsale de la moelle), noyaux du tractus spinal de V et tractus solitaire).

Par ces différentes connexions, la formation réticulaire paraît jouer un rôle majeur dans le mécanisme de l'acupuncture. Inversement, l'action prédominante de l'acupuncture sur la formation réticulaire explique l'essentiel de ses effets dans le traitement de l'insomnie. Ne régularise-t-elle pas l'activité des centres sus et sous-jacents, en modulant l'activité des fibres primaires, d'une part, du centre intégrateur thalamique et du cortex, d'autre part ?

Bien entendu, ce schéma explicatif de l'acupuncture sera certainement modifié. Il n'en constitue pas moins un premier essai intéressant d'intégration de l'acupuncture dans la neurophysiologie moderne et dans la médecine occidentale. Aussi, cette tentative méritait-elle d'être signalée.

P. HUARD.